



INSCRIPTION

2022/2023

L'ENFANT

Nom de l'enfant:..... Prénom :
Date de naissance : Age : Classe :
Adresse :
Code postal : Ville :
Portables (Joignable au moment du patronage) :

RESPONSABLES LEGAUX

Noms et prénoms du responsable :
Adresse: :
Téléphone :
Mail:
<i>En cas de séparation ou de divorce, préciser qui détient l'autorité parentale :</i> <input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> A la mère <input type="checkbox"/> Au père <input type="checkbox"/> Tiers (préciser l'identité)

P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé)

θ médicamenteux

θ alimentaire

Préciser:

.....
.....
(merci de fournir le document du médecin, l'ordonnance et les médicaments si nécessaires)

TARIFS

L'adhésion à l'association ACEL Patronage Croix Blanche est de 30€ par an, par famille (obligatoire).

La participation financière aux activités est libre. Néanmoins, sachez que le prix de revient d'une matinée est de 9€ par enfant, le tarif de base pour une inscription à l'année de : 200 €.

Le règlement se fait :

- par virement sur le compte domicilié au Crédit Mutuel :
IBAN : FR76 1027 8060 2900 0204 5380 155
BIC : CMCIFR2A
- par chèque à l'ordre de : ACEL Patronage la Croix Blanche
- par espèces.

Autorisations diverses



Si votre enfant est récupéré par un enfant de moins de 16 ans, il convient de compléter l'autorisation parentale disponible auprès de l'animateur(trice).

Indiquez les personnes autres que les parents :

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant : est autorisé (e) à venir chercher

.....
J'autorise mon enfant à quitter seul le patronage : OUI NON

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités y compris les éventuelles sorties organisées
OUI NON

J'autorise à diffuser les photographies de mon enfant : - dans les supports de communication (plaquette d'info, site internet, etc.) : OUI NON

En cas de maladie ou d'accident bénin, le personnel d'encadrement n'étant pas habilité à donner des soins, vous serez prévenus et devrez venir chercher votre enfant au plus vite. En cas d'accident grave, votre enfant sera transporté à l'hôpital par les pompiers ou le SAMU selon la décision des services d'urgence.

J'autorise l'association à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident de mon enfant
OUI NON

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et m'engage à communiquer toute modification à l'association ACEL Patronage de la Croix Blanche.et/ou à l'animateur(trice).

J'atteste avoir pris connaissance de la charte de l'enfant accueilli (merci de la rapporter signée)

SIGNATURE DES DEUX PARENTS ou du RESPONSABLE LEGAL :